

N°401

du 07
Juin
2011

Editorial

Par Koffi
SOUZA



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

LUTTER CONTRE LA DESERTIFICATION

Le vendredi 3 juin, les plus hautes autorités de l'Etat - dont notamment le président de la République et le premier ministre - ont participé à la journée de l'arbre en mettant en terre de nouveaux plants.

Cette action se situe dans le cadre du programme du gouvernement qui prévoit le reboisement de 5000 hectares de plants en moyenne sur les cinq prochains exercices à travers une campagne qui démarre cette année.

A l'échelle de l'Afrique, le programme le plus ambitieux est celui dit de la Grande muraille verte destiné à stopper la désertification. Cet ambitieux projet d'un mur de verdure d'Ouest en Est pour freiner l'avancée du désert est né il y a sept ans. Piloté par l'Union africaine, cet édifice végétal vise à stopper l'avancée du désert du Sahel, qui menace les terres fertiles restantes. Il s'agit d'une bande large de 15km qui doit relier sur 7600 km l'Ouest à l'Est de l'Afrique, du Sénégal à Djibouti, en passant par la Mauritanie, le Burkina Faso, le Niger, le Nigéria, le Tchad, le Soudan, l'Erythrée et l'Ethiopie. Les plantations sont constituées principalement d'acacias - une des meilleures armes contre la désertification - qui couvrent aujourd'hui environ 15000 hectares. Ce programme permet de lutter contre le changement climatique, la sécheresse et la pauvreté. Il stoppe l'avancée du désert que l'on croyait inéluctable.

Mais planter des arbres ne vaut rien si, dans le même temps, les populations ne sont pas éduquées à sauvegarder l'environnement. C'est chaque citoyen qui doit respecter la nature végétale pour combattre le fléau de la désertification.

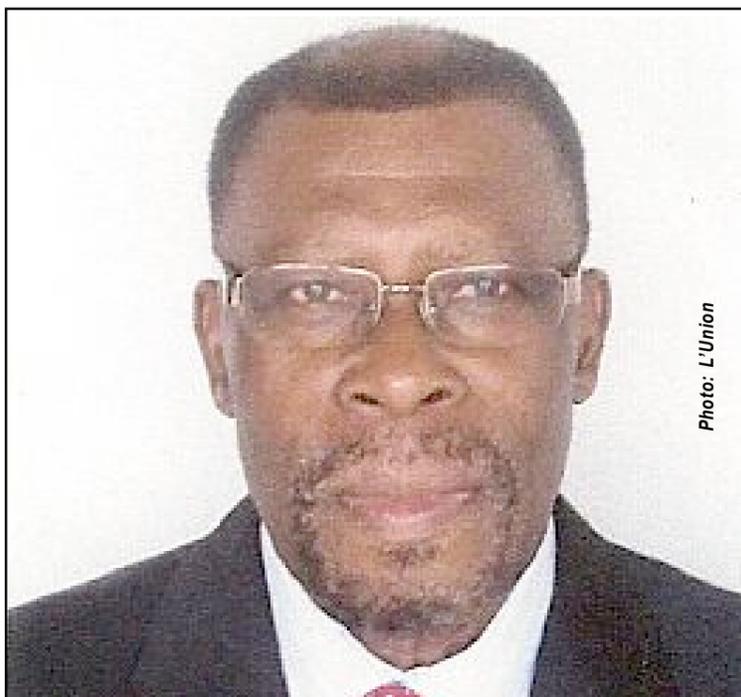
Avant la réouverture du campus universitaire de Lomé

Le Gouvernement répond aux réclamations des étudiants de Lomé

** L'Etat va restaurer la bourse pour les plus méritants*

Suite à l'atteinte
de l'initiative PPTE

La Suisse efface toute la dette du Togo



François Agbéviadé Galley, Ministre de l'Enseignement Supérieur

Après le premier acte
de trois jours de grève

Discussions tardives hier entre l'Exécutif et les praticiens hospitaliers

Implications des nouveaux prix des produits pétroliers

Les zémidjans et les taxis gratifiés de leurs deux derniers "trimestres" de 2011

** Les salariés publics, privés et les étudiants ne sont pas oubliés.*

Une comédie sous les tropiques

Robert Dussey interpelle une fois encore l'élite africaine

Repères

L'OMS dans la lutte contre le tabac

La journée mondiale sans tabac, célébrée le 31 mai par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a été marquée à Lomé par une conférence-débat sur le thème "La Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte Antitabac (CCLAT)". Initiée par l'Alliance pour le Contrôle du Tabac en Afrique (ATCA), l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement (ANCE) et le Réseau des Journalistes pour la lutte Antitabac (REJAT) avec l'appui du bureau de l'OMS, cette journée a permis aux participants de débattre du thème de l'année et celui de l'impact du tabagisme. Cette manifestation entend sensibiliser les décideurs et la population sur la nécessité de mettre en œuvre la convention-cadre de l'OMS ; premier instrument mondial de lutte contre le tabagisme qui recommande la coopération internationale et la nécessité d'aider les pays signataires à respecter ledit traité, en votant des lois et en adoptant des décrets d'application. Il s'est agi également d'informer le public sur les impacts sociaux, économiques et sanitaires de la consommation du tabac, notamment des attaques cérébrales, des maladies du cœur, le cancer de la bouche ainsi que la mort lente et douloureuse. Au cours des échanges, le message sans tabac 2011 a été rendu public : "il appartient aux pays d'appliquer toutes les dispositions du traité pour protéger les générations actuelles et futures contre les conséquences sanitaires, sociales, environnementales et économique dévastatrices du tabagisme actif et passif".

Le secteur de l'eau et l'environnement

Le ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique villageoise a organisé en collaboration avec celui de l'Environnement et des Ressources forestières, une conférence de presse le mardi 31 mai à Lomé, en prélude à la table ronde avec des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) les 8 et 9 juin prochain.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Action National pour le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PANSEA) et du Programme National d'Investissement pour l'Environnement et des Ressources Naturelles (PNIERN). Cet entretien est une occasion pour les organisateurs de présenter ces projets à la presse en vue d'une large diffusion et de sensibilisation au niveau national. Au cours de la table ronde, les travaux se porteront sur ces deux programmes avec les partenaires en développement afin de susciter leur adhésion et leur appui technique et financier pour leur mise en œuvre. Ainsi, le PANSEA est un programme national d'investissement devant orienter les actions du gouvernement, des PTF et autres acteurs de développement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Son coût global est de 363,8 milliards de FCFA. Quant au PNIERN, les organisateurs ont souligné qu'il est élaboré par rapport aux insuffisances des questions environnementales notamment les changements climatiques, la prévention et la gestion des risques et catastrophes naturels. Il sera question de réduire des effets de la déforestation et de la dégradation des forêts, pour des changements climatiques, la gestion des catastrophes et la prévention des risques feront également objet de discussions ainsi que l'amélioration des cadres de vie, l'élaboration et la mise en application d'un système d'acquisition et de gestion des connaissances. Ce programme a un coût total de 266 milliards de FCFA. Une soixantaine d'organisations multilatérales, bilatérales et des chefs de missions diplomatiques et une centaine de participants nationaux des secteurs public et privé et des organisations de la société civile sont conviés à cette table ronde.

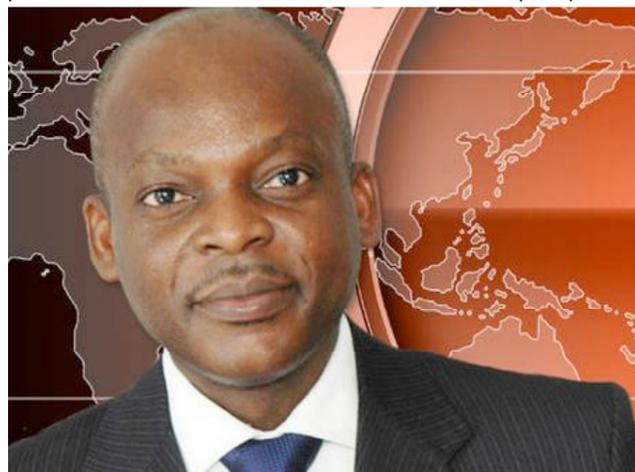
M.A./ATOP

Une comédie sous les tropiques

Robert Dussey interpelle une fois encore l'élite africaine

On peut soupçonner, à tort ou à raison, Robert Dussey, le conseiller diplomatique du chef de l'Etat, d'aimer le sensationnel en donnant à ses ouvrages des titres quelque peu provocateurs. Son dernier essai était

par le patron du Palais de la Marina. Nul ne sait ce qui se passe réellement à la présidence de la République. Le conseiller diplomatique du chef de l'Etat vient de récidiver, cette fois-ci, dans le domaine de la fiction, par la parution



Robert Dussey, auteur de «Une Comédie sous les tropiques»

titré : L'Afrique malade de ses dirigeants (Editions Picolec 2008). A l'époque, d'aucuns n'avaient pas hésité de demander à Dussey d'aller faire lire l'ouvrage son mentor Faure Gnassingbé, et l'auteur avait répliqué que lecture de l'ouvrage avait été faite

d'un roman, titré Une comédie sous les Tropiques (Editions L'Harmattan, Collection Ecrire l'Afrique, 2011). Il s'agit de la première incursion de l'auteur, un essayiste, dans le monde délicat et complexe du roman et de la fiction en général.

Nécrologie

Décès du réalisateur togolobonais Charles MENSAH

D'origine togolaise, Charles Mensah, a marqué le cinéma gabonais. Il dirigeait dans ce pays le Centre National du Cinéma Gabonais (CENACI) aujourd'hui Institut Gabonais de l'Image et du Son IGIS et Président de la FEPACI (fédération panafricaine des cinéastes). Il est le co-réalisateur de Obali (1976), d'Ayouma (1977) et d'Illombe (1978). Il a réalisé des films documentaires, produit et signé avec un collectif de réalisateurs gabonais une grande série télévisée à succès, L'Auberge du Salut (1994). Il a participé en tant que producteur délégué à de nombreux films tels : Le Damier de Balufu Bakupa Kanyinda, Dolé et L'ombre de liberty d'Imunga Ivanga, Les Couilles de l'éléphant d'Henri Joseph

Koumba Bididi, Tartina City (N'Djamena City) d'Issa Serge Coelo, L'Héritage perdu, Batépa, et plus récemment Le Collier du Makoko d'Henri Joseph Koumba Bididi présenté à Cannes lors de la dernière édition. Son implication dans le développement des cinématographies africaines était connue et appréciée.

Charles Mensah est décédé le vendredi 03 juin 2011, à 9h du matin, à Libreville, il était âgé de 63 ans.

Le réalisateur Imunga Ivanga qui a succédé à Charles Mensah à la tête du Centre national du cinéma gabonais (Cenaci) devenu Institut gabonais de l'Image et du Son (IGIS) a indiqué que c'était suite à un malaise cardiaque.

Théâtre

La sorcière et l'enfant terrible, par K. Beno SANVEE ALLOUWASSIO

Considéré comme l'un des grands conteurs togolais de sa génération, Beno SANVEE ALLOUWASSIO portera sur la scène de l'Institut Français de Lomé, un conte musical, La sorcière et l'enfant terrible. La paisible cité des amis où règnent la paix, la concorde et la joie de vivre est ébranlée par la plus cruelle des sorcières : Kalakala, qui s'en réjouit. Mais c'est sans compter avec la détermination

farouche de Dzétri l'enfant terrible qui se dresse sur son passage tel David face à Goliath. Le conteur togolais revisite ainsi le célèbre conte de Kirikou et la Sorcière, porté à l'écran par Michel Ocelot en 1998.

Beno Sanvee, La sorcière et l'enfant terrible

Samedi 11 Juin à 19h30

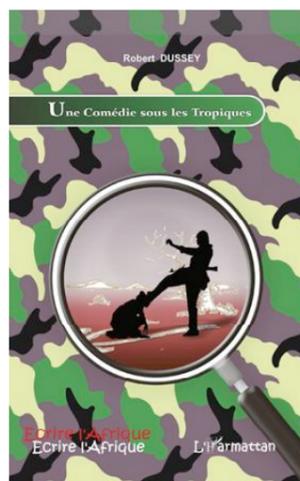
Tarifs : Adhérent : 500 Fcfa / Non-adhérent : 1000 Fcfa

Ici, la provocation est à la fois dans le titre et le graphisme de la première de couverture : alléchante, choquante et provocante, elle se présente sous la forme d'un treillis de militaire, et, au centre, mise en loupe, l'image d'un militaire en arme frappant de sa botte la tête d'un manifestant civil ! Cette image des malheureux événements de 2005 avait fait le tour de la toile. A la parution du livre, un chroniqueur d'un journal de la place, sans avoir lu une seule feuille du roman, avait produit un papillard dans lequel il avait fait une attaque en règle contre Dussey. A la lecture du roman, on comprend vite que cet écrit au vitriol et volontairement méchant était non seulement inutile et mal placé, mais stupide. Malheureusement il continue toujours à distiller lentement son contenu vénéreux là où il est destiné.

Titre provocateur mais roman quelque peu décevant pour le lecteur qui s'attend à trouver une fresque décapante des politiques en Afrique. Le lecteur qui penserait à la comédie habituelle sous les tropiques depuis les indépendances, serait plus ou moins surpris : ce roman n'est proche ni du Cercle des Tropiques du Guinée Alioum Fantouré ni de Mon Cancer aux Tropiques (une nouvelle) du Togolais Kangni Alem. Avec un art plus ou moins nouveau du roman, où le lecteur ne découvre le véritable héros du roman qu'à la fin de l'histoire, l'auteur nous raconte la vie d'un jeune homme Serge, de famille modeste, qui par moult péripéties de la vie est devenu le père officiel d'un dictateur loufoque, le commandant Steven. Lequel commandant, apparu sur la scène seulement dans la troisième partie du roman, étrenne plus ou moins les caractéristiques d'un certain soudard ayant défrayé la chronique dans un pays connu pour avoir dit un non retentissant et désastreux au général Charles De Gaule au moment des indépendances.

Le roman est une longue histoire sur les vagabondages sexuels de Serge et de son fils Steven. Si Serge, un dandy, est un séducteur culbutant les filles avec les règles de l'art, son fils Steven n'est qu'un Don Juan sans cœur, un voyou voire une brute sans nom. Un mauvais caractère congénital, puisque sa mère, une prostituée et son père, un homme d'affaires sans scrupules, qui a empreint son passage à la tête de la République de Korodou.

Sans l'art de la philosophie du bouddhisme d'un Sami Tchak, le sexe et la



licence ont une importante prégnance dans ce livre, chose insoupçonnable chez l'auteur, un ancien séminariste dont le langage en public est plutôt châtié voire pudique.

Cependant, le roman laisse planer quelques interrogations en ce qui concerne la définition des personnages : Steven, le commandant dictateur de la République de Korodou, par exemple, est un bâtard né d'une femme de petites mœurs. Sans grande formation malgré tous les soins prodigués par son père adoptif, il finit par devenir un fléau pour son peuple, un Dracula d'opérette violateur des droits de l'homme et de la démocratie. On peut se poser la question de savoir si les prostituées ou les bâtards, considérés dans le roman comme la lie du peuple, ne sont pas capables de grande chose. Quelques clichés glissés ça et là dans ce roman ne permettent pas de juger de la psychologie véritable des personnages. Il s'agit d'un roman par endroits manichéen.

Le projet de Robert Dussey a été de dresser la satire jusqu'à la caricature d'un roi nègre, sans éducation, la brute la plus extrême qui puisse être à l'instar d'un Idi Amin Dada ou d'un Dadis Camara, le tout mangé à la sauce de la littérature populaire. Il l'a fait dans une langue simple, peut-être trop simple.

Robert Dussey interpelle les élites africaines sur la question de comment parvenir au pouvoir et à qui confier la destinée d'un peuple.

Une comédie sous les Tropiques, est le premier roman de Robert Dussey. Il est auteur de plusieurs ouvrages dont l'intéressant L'Afrique Malade de ses hommes politiques, L'Afrique face au SIDA, La Vie sans vie, Penser la réconciliation au Togo. Une comédie sous les tropiques, Harmattan, 23,50 euros.

Repères

Instruments de garantie et les garanties bancaires

L'étude sur les "instruments de garantie et le marché des garanties bancaires dans la zone UEMOA" a été restituée, le mardi 31 mai à Lomé, aux représentants des organismes régionaux de garantie d'institutions régionales et financières et aux cadres régionaux, financières et du secteur privé de la sous-région. C'était lors d'un séminaire conjointement organisé par le BOAD et l'Agence Française de Développement (AFD). La rencontre a permis aux participants d'apprécier le contenu de cette étude en vue de se l'approprier. De cette étude initiée par les organisateurs de ces assises, il est ressorti que, le monde des affaires (fiscalité, judiciaire informations financières) est considéré comme le principal frein à l'accès au crédit des Petits et Moyens Entreprises (PME), tout en étant le terrain essentiel au développement de la garantie. La présentation de l'étude a aussi une sous-utilisation de la garantie, due entre autres à l'insuffisance d'informations sur les produits existants au niveau des utilisateurs et des banques, à la non adaptation des produits aux besoins du marché, au manque de rapidité dans les prises de décisions et à la non harmonisation des données financières qui entravent les connaissances des risques par les opérateurs. A l'issue des travaux, il s'est avéré nécessaire de concilier les approches nationales et régionales ainsi que le traitement de masse pour offrir un service optimal à moindre coût. Les participants ont souhaité la diversité des produits et encouragé la poursuite des initiatives de mécanisme assurance-récolte devant intégrer toutes les parties prenantes et les initiatives des garanties hypothécaires et de cautions mutuelles. Ils ont également préconisé la poursuite dudit dialogue, en multipliant les échanges et souhaité profiter du lancement du nouveau fonds interrégional pour fédérer les besoins du marché et les réponses des opérateurs. A l'ouverture le président de la BOAD Christian Adovelande, a indiqué que cette étude répond à une problématique à laquelle ils font face au quotidien dans l'exercice de leurs activités à savoir : "Comment minimiser les risques dans la mise à disposition de concours au secteur privé ?"

30.000.000 FCFA distribués deux fois par an

Les responsables du Bureau Togolais du Droit d'Auteur (BUTODRA) ont animé le mardi 31 mai à Lomé une conférence de presse au cours de laquelle ils ont annoncé la célébration des 20 ans d'existence de l'institution. Cette célébration se déroulera au siège du BUTODRA à Lomé par une série d'activités du 10 au 12 juin. Selon le directeur général de l'institution Traoré Idrissou, cet anniversaire sera marqué par des ateliers avec les médias, une cérémonie de distinction de certaines personnalités pour leur dévouement au BUTODRA et un concert live gratuit de plusieurs artistes togolais. Des thèmes tels que les droits d'auteurs, les fiches de programmes d'exécution, la répartition des droits d'auteur et l'assurance des artistes seront développés au cours des ateliers a souligné M. Idrissou. Pour lui, le BUTODRA se porte très bien dans la mesure où plus de 30.000.000 FCFA sont distribués deux fois par an à près de 2015 auteurs enregistrés par son institution. Il a précisé que cette répartition ne concerne que les œuvres musicales et qu'un nouveau règlement déjà adopté en conseil d'administration leur permettra de gérer toutes les catégories d'œuvres afin que leurs auteurs soient rémunérés. Le BUTODRA est créé le 10 juin 1991 et assiste les artistes dans le recouvrement de leur droit d'auteur.

M.A./ATOP



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 261 35 29 / 905 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Avant la réouverture du campus universitaire de Lomé

Le Gouvernement répond aux réclamations des étudiants de Lomé

Sylvestre D.

Suite à une situation peu propice à la poursuite normale des activités pédagogiques, après des face-à-face entre étudiants et forces de l'ordre, le Gouvernement a décidé la fermeture du campus universitaire de Lomé depuis le 27 mai dernier, et ce jusqu'à nouvel ordre afin, dit-on, de trouver une solution appropriée. Sur la ligne de départ des revendications estudiantines, le paiement d'une 5^{ème} tranche d'aide, la restauration des sessions de rattrapage et des bourses, le rétablissement de la 4^{ème} année de maîtrise et de la moyenne arithmétique aux examens, l'abandon des pré-requis, c'est-à-dire les unités d'enseignement fondamentales. Les 5, 17 et 31 mai, le ministre de l'enseignement supérieur et les associations d'étudiants (MEET, HaCAME, UETO, CEUL, NDES, FESTO, LITÉSSE) se sont rencontrés. En plus de la séance de travail tenue hier à la Primature entre des membres du Gouvernement, des autorités de l'Université de Lomé et des représentants des étudiants. Sur le plan académique, les dernières réclament de rendre réellement fonctionnelles les commissions pédagogiques et scientifiques dans les facultés, écoles et instituts et faire en sorte qu'elles s'occupent des problèmes épineux des échecs à l'université de Lomé, de rétablir les primes de mémoire en licence, master et doctorat. Au plan social, ramener les frais d'inscription à l'université à 12.500 francs Cfa, relever le montant de l'aide à 120.000 francs Cfa, rétablir la bourse pour encourager l'excellence, réduire de moitié les coûts des plats servis au restaurant universitaire (entrée : 50 francs au lieu de 100 francs ; plat principal : 150 francs au lieu de 300 francs ; dessert : 50 francs au lieu de 100 francs), augmenter le parc automobile de transport des étudiants d'au moins 3 à 4 bus et rétablir les tours de midi, construire de nouvelles cités universitaires en vue de loger le plus grand nombre, réduire les frais de logement à 1.250 francs au lieu de 2.500 francs pour les chambres à deux lits et 2.500 francs au lieu de 5.000 francs pour les chambres individuelles. Et résoudre l'épineux problème actuel de manque d'eau dans les cités universitaires, sans oublier la prise en charge à un taux de 60% des frais médicaux des étudiants. Super ! Avec cette inconséquence de sept associations d'étudiants (officiel) pour un seul et même campus.

Le social l'emporte sur les infrastructures réclamées : réhabiliter et équiper les bâtiments existants, construire et équiper de nouveaux amphithéâtres et blocs pédagogiques, équiper les laboratoires et informatiser le campus.

Et de sources proches du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche,



François Agbéviadé Galley, Ministre de l'Enseignement Supérieur

concernant les aides, l'introduction d'une 5^{ème} tranche porterait, par exemple, l'ensemble des aides à 6,2 milliards de francs Cfa pour les aides payées en 2010. La charge serait donc trop lourde pour l'Etat quand on sait qu'elle pèse déjà suffisamment avec ces 4,9 milliards de francs Cfa payés en 2010 et ces 7,55 milliards de francs Cfa et 11,84 milliards de francs Cfa à payer en 2015 et 2020 selon les projections. Aujourd'hui, l'étudiant qui remplit les conditions perçoit 80.000 francs Cfa d'aide et une prime d'équipement de 15.000 francs Cfa, soit un total de 95.000 francs Cfa par an. A la réunion d'hier, rien n'a été dit sur la question.

Pour ce qui est du système LMD, la satisfaction à la doléance reviendrait à remettre purement et simplement en cause le LMD en

cours d'application depuis l'année 2008-2009. En violation des règles de l'UEMOA et du CAMES. D'ailleurs, hier, « les représentants des étudiants ont unanimement réaffirmé leur adhésion au système LMD ». Néanmoins, au bénéfice des étudiants qui ont terminé leur 1^{ère} et 2^{ème} année de l'ancien système au moment de l'introduction du LMD, il sera reconnu respectivement 60 crédits pour les premiers et 120 crédits pour les seconds. Hier, les étudiants ont souhaité, au sujet de ceux qui ont commencé leurs cursus dans le système classique et ont été rattrapés par le système LMD, « qu'une session spéciale de rattrapage sera organisée pour leur permettre d'achever leur cursus, conformément à l'ancien système ». En réalité, c'est la

crainte des diplômés non reconnus. Et l'Exécutif annonce un décret sur le classement des diplômés du LMD dans les catégories professionnelles de l'administration publique.

Quant à la restauration de la bourse, le principe est accepté par le Gouvernement en tenant compte du mérite, de l'examen des conditions sociales des étudiants et de l'assiduité aux cours.

Enfin, dans les équipements et infrastructures, l'Exécutif dit prendre déjà des dispositions pour la réhabilitation des infrastructures vétustes, la restauration des laboratoires et équipements désuets et dépassés, la construction de nouveaux amphithéâtres (4 au minimum) et blocs pédagogiques dans les cinq prochaines années, l'harmonisation des méthodes d'enseignement et d'évaluation dans toutes les facultés de l'Université de Lomé, le renforcement du centre informatique avec l'installation du Wifi, l'introduction des « questions à choix multiples » dans le système d'évaluation des étudiants. Plus est, on s'acharne pour les évaluations et les proclamations rapides des résultats.

Pour le reste, l'Autorité ne dévoile pas ses « mesures pressantes » et les « études particulières » en cours afin de résoudre les problèmes d'eau, de transport, de coûts des repas, des frais d'inscription, des primes de mémoire, de la capacité d'accueil des étudiants, etc.

Entre autres solutions aux étudiants et leurs enseignants

L'Etat va restaurer la bourse pour les plus méritants

* Les taux pourront, selon l'évolution des moyens de l'Etat, être révisés après 5 ans.

* Le maintien ou non de la bourse sera tributaire des résultats des évaluations...

« Le principe de la restauration des bourses est (...) accepté par le gouvernement et une commission examine les conditions dans lesquelles son adoption sera faite ». Cette affirmation a été officialisée vendredi dernier, à l'issue du conseil des ministres de ce jour tenu à Lomé. L'idée, entre autres soucis de l'enseignement supérieur au Togo, faisait son chemin avant les derniers mouvements des étudiants qui ont amené à la fermeture provisionnelle de l'Université de Lomé à compter du 27 mai. A la réunion de crise d'hier entre le gouvernement, les autorités universitaires et les étudiants, il était convenu que : « Pour la définition des critères d'attribution, la commission en charge de la question sera élargie aux représentants des étudiants ».

Le régime d'attribution des bourses d'études supérieures, aides et secours nationaux et étrangers accordés à des ressortissants togolais a été institué par décret le 17 juin 1968. Il a été remplacé par un autre texte du genre en octobre 1995 portant définition et modalités d'attribution, de renouvellement et de gestion

des bourses d'études, de perfectionnement, des aides et secours scolaires. Mais, face à l'accroissement constant des effectifs de l'Université du Bénin (UB, actuelle UL), les bourses nationales ont été suspendues en 2001, pendant que les aides sont élargies à tous les étudiants éligibles.

A titre d'exemple, explique-t-on officiellement, de 2005 à 2010, les coûts globaux de ces dépenses sociales sont passés de 1,165 milliard à 4,934 milliards de francs Cfa, dont 4,403 milliards de francs soit 89,23%, concernent les aides octroyées aux étudiants des universités de Lomé et de Kara. Ils atteindront 7,55 milliards en 2015 voire 11,84 milliards de francs en 2020 suivant les projections. Mieux, outre ce poids financier, il devenait de plus en plus difficile de contrôler l'assiduité des étudiants aux cours magistraux, aux travaux dirigés (TD) ou aux travaux pratiques (TP). L'on dénombre également un nombre assez important d'étudiants fantômes, qui ne visent et ne s'inscrivent que pour les aides. En plus, comme c'est leurs droits, le



Des étudiants en A.G. à l'Université de Lomé

moindre retard de leur paiement entraîne la perturbation des activités académiques.

« Il est donc apparu nécessaire de proposer une réforme de la gestion des bourses et aides susceptible d'asseoir une utilisation rationnelle, efficace et efficiente des crédits prévus pour les allocations scolaires et universitaires au Togo », ont précisé les ministres Adjé Otèth Ayassor de l'Economie et des finances et François Agbéviadé Galley de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Ici, l'on met l'accent sur la promotion

VERBATIM Par Eric J.

Les étudiants savent où ils vont

Le campus universitaire de Lomé a été fermé par les autorités togolaises suite aux mouvements de débrayage engagé par les étudiants depuis quelques jours.

La principale association, le Mouvement pour l'épanouissement de l'étudiant togolais (Meet) a appelé l'ensemble des apprenants à l'Université de Lomé à une grève de trois jours pour exprimer leur ras-le-bol face aux revendications exprimées depuis des mois et qui ne trouvent pas de satisfactions. Les étudiants revendiquent entre autres : l'abandon du système LMD ou son amélioration, l'organisation de plusieurs sessions sur le campus, l'augmentation des tranches d'aides et la construction de salles de cours.

Ainsi, ils se sont organisés en petits groupes ce mercredi 25 mai pour dissuader leurs camarades indifférents au mot d'ordre de grève. Il était question de perturber les cours et de vider les amphithéâtres. Face au désordre ambiant, les autorités universitaires ont fait appel aux forces de l'ordre et il y eut des affrontements soldés par des blessés plus ou moins graves et des interpellations de quelques heures. C'est donc pour éviter la poursuite de ces heurts que le gouvernement a fermé l'université de Lomé jusqu'à nouvel ordre pour lui permettre d'engager un dialogue avec les étudiants et apporter des solutions idoines aux revendications.

On en était là, lorsque vendredi dernier, le chargé de la communication de l'Alliance nationale pour le changement (Anc), M. Eric Dupuy annonçait sur radio Kanal Fm que les étudiants ont exprimé le sentiment de faire une marche de protestation pour exprimer leur ras-le-bol. A ce titre, il radotait sur la probabilité forte de les voir se joindre à eux le samedi pour la marche hebdomadaire du Frac.

Dans un communiqué rendu public le même jour, le Président du Meet, Adou Sébou s'est dit surpris par les propos de M. Eric Dupuy. « Le président du Meet a été surpris d'apprendre par M. Eric Dupuy de l'Anc dans l'émission club de la presse de Kanal Fm de ce jour vendredi 03 juin 2011 que le Meet a lancé hier un appel à tous les étudiants, à la population ainsi qu'aux partis politiques pour une marche le samedi 04 juin 2011 », peut-on lire. Et de dénoncer la tentative de récupération politique : « Le Meet tient à informer les étudiants et toute la population togolaise que les propos de M. Eric Dupuy de l'Anc sont une pure intoxication et une tentative de récupération politique des revendications légitimes des étudiants », a-t-il dit.

Cette mise au point est un véritable camouflet pour la bande à Fabre dont la stratégie aujourd'hui est de profiter de toutes les situations pour en faire une exploitation politique. Cela n'a pas marché avec les propriétaires terriens de Hahotoé, ni avec les médecins, ce n'est pas avec les étudiants qu'il pourrait y avoir un résultat. Les étudiants savent exactement ce qu'ils cherchent. Et pour cause, le gouvernement a déjà apporté quelques solutions à leurs problèmes.

reposer sur la répartition par quota suivant les différentes catégories de bénéficiaires et la détermination d'un taux fixe pour chaque catégorie de bourses. « Dans la répartition des quotas de bourses, il sera tenu compte des considérations d'ordre social, du genre, des personnes souffrant de handicap physique et d'équité. Les taux pourront, selon l'évolution des moyens de l'Etat, être révisés après 5 ans. Le souci étant de parvenir à un résultat financier constant sur cette époque », ont déclaré les deux ministres en charge de ce dossier.

Eu égard aux malentendus et aux revendications souvent brandies dans le temps, il sera clairement compris désormais par tous que « la bourse est une assistance financière, à vocation sociale, accordée à un étudiant méritant pour lui permettre de faire des études supérieures, d'entreprendre des recherches ou d'effectuer des stages de perfectionnement ou de spécialisation. A ce titre, elle ne constitue ni un droit, ni une

Outre le mérite et ses critères associés, le nouveau régime va

(suite à la page 5)

Brèves Santé

La politique de circoncision contre le sida

Assis dans une salle de repos, David sourit, un Fanta orange à la main. Une heure après avoir franchi le pas de la porte de la clinique de son quartier à Kisumu (ouest), il vient d'être circoncis gratuitement, afin de réduire le risque de contamination par le sida.

J'ai décidé de me faire circoncire parce que c'est hygiénique et que, en cette période de maladies, on nous a dit que lorsqu'on est circoncis, les chances d'être infecté sont réduites de 60%, explique ce banquier sans emploi de 40 ans. Marié et père d'un enfant, David Odhiambo vient ajouter son nom aux quelque 250.000 Kenyans circoncis depuis fin 2008 dans le cadre d'un programme national visant les communautés qui ne pratiquent pas traditionnellement l'ablation du prépuce, complète ou partielle. Tout a commencé en 2000 par une étude conjointe menée par les universités de Nairobi au Kenya, de l'Illinois aux Etats-Unis et de Manitoba au Canada (UNIM) pour étudier l'impact de la circoncision sur la prévention du virus du VIH-sida.

De 71.000 en 2006 à 1,17 million en 2008

Le nombre d'Américains infectés avec le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), responsable du sida, a augmenté d'environ 71.000 de 2006 à 2008 pour atteindre 1,17 million, selon les dernières statistiques officielles publiées jeudi. Cet accroissement du nombre des séropositifs malgré la baisse des cas de sida et de décès s'explique par l'efficacité des antirétroviraux qui depuis 1995 permet de vivre beaucoup plus longtemps et en meilleure santé, soulignent les Centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies (CDC). Sur les 1,17 million d'individus qui vivaient avec le VIH en 2008 aux Etats-Unis, selon les estimations, 20% (236.400) ignoraient qu'ils étaient infectés, d'après les CDC. En 2008, plus de la moitié des nouvelles infections ont été détectées chez des hommes homosexuels et bisexuels. 17.500 morts par an contre 50.000 en 1995. Avec l'arrivée des antirétroviraux, le nombre de décès résultant du sida a plongé de 63% de 1995 en 2008.

Nouvelle stratégie contre le sida

Les 193 Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé ont adopté mardi 31 mai une nouvelle stratégie de lutte contre le sida qui devrait permettre de sauver deux millions de vie dans le monde d'ici 2015. Le document a été adopté lors d'une session plénière au dernier jour de la 64ème Assemblée annuelle de l'organisation à Genève. Cette stratégie s'appuie sur les résultats et le bilan de l'initiative visant à traiter 3 millions de personnes entre 2003 et 2005 et du plan de l'OMS 2006-2010 pour l'accès universel au traitement du sida. Un des grands buts de la stratégie 2011-2015 de lutte contre le sida adoptée par l'OMS est d'instaurer "l'accès universel à une prévention, un traitement et des soins complets (...) en reconnaissant que, malgré les progrès accomplis, ce but n'a pas été atteint au niveau mondial en 2010".

Suite à l'atteinte de l'initiative PPTE

La Suisse efface toute la dette du Togo

Jean Afolabi

La Suisse a annulé la totalité de la dette contractée par le Togo, soit plus de 51,8 millions d'euros, soit 34 milliards de francs Cfa, a annoncé vendredi l'ambassadeur helvétique sur Radio Lomé. Le geste se situe dans le prolongement de l'atteinte par le Togo du pont d'achèvement de l'initiative des Pays pauvres très endettés (PPTE) en décembre dernier. Il a été matérialisé par la signature à Lomé d'une convention entre le diplomate suisse, Andrea Semadeni, et le ministre togolais de l'Economie et des finances, Adji Otèth Ayassor. Il vient s'ajouter 70 milliards de francs déjà annulés en mai 2010 par la Suisse.

Le 12 mai dernier, la France a de son côté annulé la totalité de la dette commerciale du Togo, soit 101,1 millions d'euros, environ 66,3 milliards de francs. D'une manière générale, les représentants des pays créanciers du Club de Paris - dont font partie la France et la Suisse - et du Togo se sont réunis le 16 décembre 2010 et ont convenu d'une annulation de dette suite à l'atteinte par le Togo du Point d'achèvement de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés

(initiative PPTE renforcée) le 14 décembre 2010.

Afin de contribuer à restaurer la soutenabilité de la dette du pays, les créanciers du Club de Paris ont décidé d'annuler 203 millions de dollars, ce qui représente l'effort incombant au Club de Paris dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée. Les créanciers ont salué l'engagement des autorités de la République togolaise à rechercher un traitement comparable de tous leurs autres créanciers extérieurs (notamment des pays créanciers non membres du Club de Paris). Les créanciers du Club de Paris ont également exprimé leur intention d'accorder un allègement de dette additionnel sur une base bilatérale, pour un montant de 404 millions de dollars.

Grâce à cet accord et aux efforts bilatéraux additionnels, la dette de la République togolaise à l'égard du Club de Paris sera réduite de 95%. Les créanciers du Club de Paris ont salué la détermination de la République togolaise à appliquer une stratégie globale de réduction de la pauvreté et à mettre en œuvre un programme économique ambitieux favorisant une croissance économique soutenue et durable, dans un contexte économique international

difficile.

Le Club de Paris s'est réuni pour la première fois en 1956. Il s'agit d'un groupe informel de gouvernements créanciers des pays industrialisés. Il se réunit mensuellement à Paris avec des pays débiteurs afin de convenir avec eux d'une restructuration de leur dette. Les membres du Club de Paris qui ont participé au traitement de la dette du Togo étaient les représentants des gouvernements de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark, de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse. Les observateurs à cette réunion étaient les représentants du Gouvernement de la Fédération de Russie ainsi que du FMI, de l'AID, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et du Secrétariat de la CNUCED.

La dette extérieure publique totale du Togo était d'environ 1 748 millions de dollars en valeur nominale fin septembre 2010, d'après le FMI et l'AID. A la même date, la dette extérieure publique du pays due aux créanciers du Club de Paris était d'environ 639 millions de dollars.

Secteur privé ivoirien

Les dommages de la crise estimés à 1 000 milliards Cfa

Le 26 mai, au cours de sa rencontre avec les émissaires du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, Jean-Kacou Diagou président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), a fait le point sur les dommages subis par le secteur privé pendant la crise post-électorale. Ceux-ci sont estimés à plus de 1 000 milliards de francs Cfa. Le secteur bancaire, plus affecté,

enregistre à lui seul des pertes directes et indirectes respectivement de plus de 10 milliards et 500 milliards de francs. En attendant que toutes les évaluations soient terminées, le président de la CGECI souhaiterait que le gouvernement diffère la déclaration et le paiement des impôts.

Pour ce qui est du cas spécifique des banques, qu'il saisisse la commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) pour une révision

temporaire du ratio prudentiel pour la Côte d'Ivoire. Ce qui contribuerait à donner du souffle à certaines entreprises qui ont quasiment tout perdu, et éviter que certaines banques se retrouvent en faillite du fait des pertes subies. En conclusion, le secteur privé demande une aide à l'Etat à travers un dédommagement substantiel des victimes et la prise de mesures fortes pour la relance des entreprises.

D'après le Comité de Politique Monétaire

Le taux d'inflation ressortirait à 3,9% à fin juin dans l'Umoa

Il est relevé que l'inflation persiste à un niveau relativement élevé depuis le début de l'année 2011 dans l'espace de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est, en effet, situé à 3,7% à fin mars 2011 après 3,9% à fin décembre 2010. Cette progression du niveau général des prix est consécutive au renchérissement des denrées alimentaires, à la progression des prix des carburants dans la plupart des pays ainsi qu'à la perturbation des circuits de distribution liée à la situation de crise en Côte d'Ivoire. Le diagnostic est du Comité de politique monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

En tenant sa quatrième réunion ordinaire, le 1er juin dernier à Dakar, au Sénégal, sous la présidence du gouverneur par intérim Jean-Baptiste Compaoré, le Comité de politique monétaire a relevé qu'à court terme, la hausse des prix ne devrait pas significativement décélérer dans l'Union, eu égard aux prévisions d'un maintien des cours du pétrole à des niveaux élevés et d'un renchérissement des denrées alimentaires importées. Le taux d'inflation ressortirait à 3,9% à fin juin 2011. Cependant, dans le moyen terme, les prévisions d'inflation seraient en phase avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union. Le Comité a convenu de garder une vigilance accrue dans le suivi de l'inflation afin de prendre, en temps opportun, les mesures



appropriées.

Analysant les autres indicateurs de conjoncture au sein de l'Umoa, le Comité de politique monétaire de la Banque centrale a noté la poursuite de l'atonie de l'activité économique sur les premiers mois de 2011, atonie imputable notamment aux effets négatifs de la crise politique en Côte d'Ivoire et aux contre-performances du secteur industriel. Il a noté que la stabilité et la sécurité du système financier de l'Union ont été préservées, malgré les risques liés à l'impact de la crise ivoirienne sur le système bancaire.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la Banque centrale. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%. Par ailleurs, le Comité a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires, à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

Pour l'autoroute à péage et l'énergie

Le Sénégal touche 231 milliards Cfa sur le marché financier

Le Sénégal a annoncé la levée avec succès de 500 millions de dollars (environ 231 milliards de francs) sur le marché financier international pour financer "exclusivement" des projets d'infrastructures routières et le secteur de l'énergie, aujourd'hui en crise. C'est un financement à 10 ans qui est 1% moins cher que le financement à 3,5 ans dont le pays avait bénéficié en 2009.

Lancée le 6 mai 2011, l'opération a permis au Sénégal de recevoir des souscriptions, en l'espace d'une semaine, presque cinq fois plus que la somme demandée, c'est-à-dire 2,3 milliards de dollars, soit plus de 1000 milliards de francs, émanant du gotha de la communauté des investisseurs internationaux. L'emprunt a été largement sursouscrit, et va servir à financer des projets économiquement rentables ayant un impact positif sur le bien être des populations. Il s'agit notamment du prolongement

de l'Autoroute à Péage vers le nouvel Aéroport de Diass, mais aussi le secteur de l'électricité afin de contribuer rapidement à la résolution des difficultés qui y sont rencontrées. Le produit de l'émission obligataire est donc destiné à des projets rentables approuvés par les partenaires au développement, en particulier le fonds monétaire international (Fmi). C'est un endettement qui n'a aucune conséquence puisque le "Sénégal a un profil d'endettement modéré", soumis tous les six mois à des analyses de viabilité réalisées notamment le Fmi.

Les "infrastructures" et "l'énergie" sont deux secteurs actuellement sous la tutelle du ministre Karim Wade, par ailleurs fils du président Abdoulaye Wade, à qui le chef de l'Etat avait déjà confié la gestion des projets d'infrastructures dans le cadre de l'organisation à Dakar du sommet de la conférence islamique (tenue en mars 2008) à Dakar.

SANTÉ Par Maurille Aféri

Le rhume

est préférable de les appliquer dès les premiers signes de rhume ou de refroidissement.

- Se reposer beaucoup afin de soutenir le système immunitaire.

- Boire au moins 2 litres d'eau et d'autres boissons par jour pour ne pas se déshydrater (les boissons chaudes, comme les tisanes et la soupe, apportent beaucoup de confort).

- Pour soulager le mal de gorge, se gargariser avec de l'eau salée tiède plusieurs fois par jour.

- Pour décongestionner le nez (y compris chez les enfants), déposer quelques gouttes d'une solution saline dans chaque narine.

Pour faciliter l'application, se coucher sur le dos et incliner sa tête vers l'arrière. Il existe également des vaporisateurs qui facilitent l'application. Nettoyer l'intérieur des narines à l'aide d'un écouvillon

(coton-tige). Mettre de nouveau quelques gouttes de solution saline dans chaque narine. Se moucher ou, dans le cas d'un jeune enfant, aspirer le mucus à l'aide d'une poire nasale.

- Prendre des douches chaudes ou des bains chauds.

- Rester au chaud, mais ne pas surchauffer la chambre à coucher, ce qui assèche l'air et rend la respiration plus difficile.

- Utiliser un humidificateur au besoin. D'après Santé Canada, il est bon de garder l'humidité des résidences à 50 % durant l'été et à 30 % durant l'hiver (un hygromètre permet de mesurer le taux d'humidité).

- Pour soulager une irritation de la peau autour des narines, appliquer un peu de gelée de pétrole sur la zone sensible.

(à suivre)

Implications des nouveaux prix des produits pétroliers

Les zémidjans et les taxis gratifiés de leurs deux derniers «trimestres» de 2011

* Les salariés publics, privés et les étudiants ne sont pas oubliés.

L'Exécutif togolais l'a baptisé les mesures sociales pour alléger les effets de la nouvelle révision à la hausse de 5% des prix des produits pétroliers à la pompe depuis ce 4 juin 2011. Les nouveaux prix sont ainsi portés à 567 francs Cfa le litre pour le super sans plomb, 467 francs Cfa le litre pour le pétrole lampant, 639 francs Cfa le litre du mélange deux temps et 599 francs Cfa le litre du gaz oil. Contre des prix anciens respectifs de 540 francs Cfa, 445 francs Cfa, 615 francs Cfa et 570 francs Cfa. Le gaz butane, lui, ne subit pas de modification et garde ses 3675 francs Cfa la bombonne de 12 kilos.

En face, L'Etat octroie une allocation mensuelle de cinq mille (5.000) francs Cfa pour les agents de l'Etat et du secteur privé en activité, ainsi que pour les retraités, une allocation de cinq mille (5.000) francs Cfa par trimestre pour les étudiants. Dans le secteur des transports où on fait vite répercuter sur les tarifs toute modification à la hausse des prix du carburant, des fois suivant le pouvoir discrétionnaire des transporteurs, l'Etat veut croire qu'aucun tarif ne doit augmenter du seul fait que l'actuelle hausse ne dépasse pas... En plus, il exonère les zémidjans, les taxis et les bus du paiement de l'impôt sur le revenu des transporteurs routiers (IRTR, communément appelé «trimestre») pour les deux derniers trimestres de

l'année 2011.

Les agents bénéficiaires sont les fonctionnaires des catégories B, C, D, les agents permanents, les hommes de rang des Forces armées togolaises (FAT), les salariés du secteur privé déclarés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) dont le salaire est inférieur à 35.000 francs Cfa, les retraités civils et militaires et leurs ayants-droit relevant de la Caisse de retraites du Togo (CRT) dont la pension est inférieure à 35.000 francs Cfa et les retraités relevant de la Caisse de sécurité sociale dont la pension est inférieure à 35.000 francs. Autrement, une estimation de 101.713 personnes que l'Etat doit supporter à hauteur de 3.425.165.000 francs Cfa, dont 1.365.210.000 francs Cfa pour le secteur privé, 600 millions de francs Cfa pour les étudiants et 949.620.000 francs Cfa pour les B, C et D. A tout ceci, viennent s'ajouter les 400 millions de francs Cfa en IRTR (6 mois) que le Gouvernement doit payer à la place des zémidjans et taxis. Toute cette pactole est à rechercher sur des lignes du budget général qui n'avaient pas prévu ces dépenses en début d'année. Sur les 5.317.780.000 francs Cfa à encaisser pour le compte de 2011, l'Etat n'aura donc perçu que 1.492.615.000 francs Cfa.

Reste que la non-réévaluation des prix des transports soit

véritablement respectée. Le ministère des Transports, d'ores et déjà, envisage des contrôles dans les gares routières et des descentes inopinées sur les différents axes routiers pour faire respecter la mesure. En collaboration avec les syndicats des conducteurs. Ce qui n'empêchera pas les propriétaires de véhicules et motos de préférer encore plus le carburant vendu à la sauvette, largement moins cher. Dans les marchés, l'évidence est déjà que les prix des denrées de première nécessité, jusque-là difficiles à maîtriser, seront réévalués par les commerçants. Pendant que les tenants des stations-services vont jouir davantage des dividendes de leur commerce.

Entre autres solutions aux étudiants et leurs enseignants

L'Etat va restaurer la bourse pour les plus méritants

(suite de la page 3)

«rémunération». Son enveloppe globale annuelle ne peut excéder le plafond des crédits budgétaires d'étude des bénéficiaires. Le maintien ou non de la bourse sera tributaire des résultats des évaluations de fin des deuxième, quatrième et sixième semestres pour le parcours Licence et de la fin des deuxième et quatrième semestres pour ce qui concerne le

Après le premier acte de trois jours de grève

Discussions tardives hier entre l'Exécutif et les praticiens hospitaliers

Jusque tard dans la soirée hier, une réunion d'échanges a regroupé des membres du Gouvernement et des délégués du Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT). A la pause vers 19 heures, le Gouvernement s'était retiré pour étudier les incidences financières des primes réclamées par les praticiens hospitaliers. En plus de l'appoint de 180.000 francs Cfa au titre de l'année 2010. Visiblement, les choses devront avancer surtout qu'il y avait déjà eu une première rencontre qui a étudié les questions. Avant la réunion, le SYNPHOT se disait remonté contre l'attitude de dilatoire opposée par le Gouvernement au mouvement de

débrayage observé dans les centres publics de santé du 30 mai au 1^{er} juin 2011. « Nous avons le sentiment qu'en face de nous, l'interlocuteur fait du dilatoire. Les actes concrets ne sont jamais posés », avait déclaré David Ekoué Dosseh, le président du SYNPHOT. Et le syndicat menaçait de durcir le mouvement, avec un service minimum encore plus réduit que la fois précédente. A coup sûr, une grève sèche. Le mot de «grève sans service minimum» avait même été utilisé. Il faut rappeler que, entre le 30 mai et le 1^{er} juin, beaucoup de services n'avaient pas du tout fonctionné. Même aux urgences, le langage d'accueil des patients était qu'il y a grève. A la maternité, seules

les femmes en travail pour l'accouchement étaient accueillies, etc.

L'Autorité, de son côté, a étrangement arrêté de payer les 180.000 francs Cfa de l'unique tranche de l'appoint annuel au titre de l'année 2010. Ceci se passait au soir du premier jour de grève, au motif que le début de l'opération de paiement devait faire cesser la grève. « Mais nous n'avons pas que les 180.000 francs comme revendication. Ce qui nous importe surtout, c'est notre statut particulier et quand on ne veut pas aller dans ce sens, c'est dommage », nous répliquait hier après-midi au téléphone l'un des médecins qui venait de finir sa journée au CHU de Lomé-Tokoin. Et au président du SYNPHOT de s'interroger le vendredi dernier, à l'heure du bilan du mouvement de grève : « nous sommes ouverts aux négociations. Faut-il attendre le statut général de la fonction publique avant que le statut particulier ne soit adopté, c'est une possibilité. Mais quelles sont les dispositions qui peuvent prendre effet en attendant l'adoption du statut particulier ? ».

A première vue, l'effectivité du statut particulier va encore attendre, à cause de ses incidences financières au budget général de l'Etat, selon une confiance.

d'enseignants chercheurs et chercheurs. Les taux de primes de soutenance accordées aux bénéficiaires de bourses d'étude seront également arrêtés dans une fourchette qui ne doit pas dépasser les 200 mille francs. Quant aux quotas de bourses, enfin, ils tourneront autour de 4 000 bénéficiaires pour le parcours licence, et devront diminuer au fur et à mesure que le parcours évolue.

parcours Masters.

Par rapport au coût de la vie, il est soufflé, à titre officieux, à L'UNION que la fourchette des bourses devra varier entre 25 mille et 70 mille francs mensuels pour le parcours LMD. Elle sera portée au-delà des 100 mille francs, et pourrait avoisiner les 200 mille francs, pour les formations post-doctorales et des études à l'étranger. L'enveloppe est plus conséquente pour les stages

SPORTS / FOOTBALL

Oscar de Marcos : "Agaza possède des joueurs qui ont une bonne base"

Le joueur d'Athletic Bilbao, Oscar de Marcos Arana, en fin de séjour humanitaire au Togo, a dit tout le bien qu'il pense du club de Tokoin après avoir participé à l'entraînement de lundi et visité les installations du club.

Gilles Vevey

Pour clôturer sa mission humanitaire au Togo, Oscar de Marcos Arana, milieu de terrain du club espagnol Athletic Bilbao s'est entraîné, lundi matin avec les joueurs d'Agaza Football club de Lomé. Pour le jeune joueur, les Scorpions noirs qui viennent d'échouer aux portes de la première division, à l'issue de la finale inter régionale du championnat national de deuxième division, possèdent des qualités qu'il faut travailler pour atteindre leurs objectifs.

"Le peu de temps que j'ai passé sur le terrain m'a permis de constater que les joueurs font circuler bien le ballon. C'est déjà la base du beau jeu. Il ne leur reste qu'à travailler et à persévérer dans l'effort pour avoir la chance de jouer un jour au haut niveau", a déclaré l'Espagnol à la fin de la séance d'entraînement.

"C'est une joie immense pour nous d'accueillir Oscar, le peu de temps qu'il a passé avec les joueurs d'Agaza est un signe de son envie d'apporter un plus aux joueurs. Reste à voir dans quelle mesure son club peut nous aider dans le cadre d'un partenariat", a indiqué Théodore Dosseh, président d'Agaza Omnisports. Une possibilité que



Oscar de Marcos (en maillot) et son agent Claude Ajavon

Claude Ajavon, l'Agent du joueur, n'a pas écartée pour un proche avenir.

Oscar de Marcos Arana, 22 ans, qui est un jeune joueur prometteur, évoluant principalement sur les ailes, a débuté sa formation au

Deportivo Alavés. Après avoir fait ses débuts en équipe réserve, il joue rapidement ses premiers matchs chez les professionnels et ne peut empêcher la relégation du club basque en troisième division.

À l'été 2009, il décide de poursui-

vre sa progression en rejoignant l'Athletic Bilbao avec qui il débute en Ligue Europa face aux Young Boys Berne. En 29 matches, il a inscrit trois buts. L'Espagnol compte également une sélection en équipe nationale espoir.

Football/Papa Thiam, nouvel entraîneur d'Agaza

L'ancien entraîneur d'Asko de Kara et de Gomido de Kpalimé, Papa Thiam a été nommé nouvel entraîneur d'Agaza Football club, en remplacement d'Albert Titrikou. C'est ce qu'a indiqué lundi, Théodore Dosseh, le président d'Agaza Omnisports.

"Albert Titrikou doit bientôt partir pour un stage en Allemagne. Et pour ne pas prendre du retard dans la préparation de la nouvelle saison, le Bureau Exécutif a pris la décision de nommer Papa Thiam. C'est un entraîneur de renom qui apportera à coup sûr quelque chose à notre club", a-t-il expliqué.

"J'ai même eu l'occasion de suivre les derniers matches en championnat. Agaza aurait pu accéder à la première division si la chance était de son côté. C'est avec un grand respect que je reprends le flambeau d'Albert Titrikou que je connais bien et qui a fait de grandes choses avec Agaza. Mon rôle est d'aider le club pour qu'il retrouve la première division. Je crois qu'avec un peu de discipline et de travail, nous y parviendrons", a déclaré le nouvel entraîneur.

D2/Unisport remporte le titre

Unisport de Sokodé s'est adjugé, le titre de champion du Togo, en battant Okiti de Badou dans les épreuves de tir au but 3-1 (1-1 temps réglementaire), dimanche, au Stade municipal de Lomé, en match comptant pour la finale du championnat national de la deuxième division.

On attendait Okiti mais c'est bien Unisport qu'on a beaucoup plus vu sur la pelouse. Non pas que le club de Sokodé ait littéralement dominé le match mais ses joueurs étaient au moins réalistes sur l'une de leur descente. Ouro-Akpo Mounassirou à la réception d'un centre, catapulte de la tête le ballon dans les filets du goal Kpelafia à la 35e. De retour des vestiaires, Badou tricotait toujours mal son football. Mais se voit octroyer un penalty à la 51e que Yaya Issifou transforma au grand bonheur des supporters. Cependant, le jeu ne prit pas une nouvelle dimension. Les bonnes résolutions de la mi-temps sont vite oubliées. Les attaquants, eux, n'ont pas fait mieux. Pas plus que le physique et robuste Kondo Arimiyaou entre-temps entré en jeu pour booster l'attaque de Badou. Et même s'il a permis au jeu de connaître plus de mouvement, il n'a pas réussi à faire bouger le marquoir. Dans les séances de tir au but, Okiti avait pris le bon bout. Mais comme il était écrit que le titre du champion de la deuxième division du championnat national de football du Togo devait lui échapper, il ne pouvait rien contre le sort. Voilà de combien de plaisir ils payèrent leur peine.

La double vie des homosexuels

Etonam Sossou

Au Togo, les actes homosexuels sont illégaux, ils sont punis de trois à dix ans de prison et d'une amende de 100 000 à 500 000 francs CFA. Même lorsqu'ils ne sont pas interpellés, les homosexuels disent subir au quotidien un sentiment de rejet. Dan, 27 ans, a été excommunié de son Eglise parce qu'on le soupçonnait d'être homosexuel. Phanuel, 24 ans, a avoué son orientation sexuelle à sa famille nucléaire qui a tenté de l'emmener voir un prêtre pour le «désenvoûter». «Je leur ai dit que c'est une perte de temps car moi je suis homosexuel et non envoûté. J'ai cette attirance depuis l'enfance», reconnaît-il. Dan est cuisinier et responsable d'un service traiteur. Il a un goût prononcé pour les couleurs chatoyantes et les vêtements près du corps. Sa démarche n'arrange pas les choses et suscite plutôt des railleries: «Quand je marche dans la rue, on m'insulte pédé, homosexuel, c'est vous qui détruisez la vie des jeunes ici dehors», se plaint-il. Pour Phanuel, la discrimination se fait également sentir au niveau du droit à la santé. «Lors des rapports sexuels, on peut être victime d'une exposition au sang et, généralement, quand on arrive à l'hôpital, on demande à voir le partenaire avec qui nous avons eu des rapports sexuels. Si c'est avec un homme, on ne peut pas venir avec lui. On n'ose pas en parler. On ment pour qu'on s'occupe de nous en disant par exemple que notre copine a voyagé. Nous voulons que des choses comme ça s'arrêtent», souhaite-t-il. Il ajoute: «Mon attente vis-à-vis du gouvernement est la dépénalisation de l'homosexualité et l'accès universel à la prévention et au

traitement pour tous. Ça veut dire que si un homosexuel est malade, qu'il aille à l'hôpital et qu'il reçoive des soins comme un hétérosexuel».

Double vie

La peur de traitements dégradants et inhumains amène les homosexuels à cacher leur orientation sexuelle. Phanuel dit avoir eu son premier rapport sexuel à l'âge de 14 ans, avec une fille. «J'ai essayé juste à cause de la pression des amis. Tous mes camarades avaient des copines et je me suis dit, pourquoi pas moi?» Depuis lors, il n'a plus eu de rapports sexuels avec une femme, même s'il a une fiancée depuis un an. Elle n'est pas au courant de son orientation sexuelle et ses croyances religieuses lui interdisent d'avoir des rapports sexuels en dehors du mariage. Cette situation arrange Phanuel. Il tient à épouser la jeune fille pour ne pas attirer les soupçons sur lui, mais aussi parce qu'il aime les enfants. «Je ne pourrais adopter un enfant alors que je suis capable de procréer. Contrairement à ce qui se dit, quand tu es homosexuel, cela ne veut pas dire que tu es dans une secte, dans un cercle comme ce qui se raconte partout. Mais l'homosexualité c'est une orientation sexuelle comme l'hétérosexualité. J'ai quelqu'un, on s'observe. La personne elle-même est mariée et ça se gère. Madame a sa place, monsieur a la sienne», dit-il, le sourire aux lèvres. Le jeune homme, employé dans une entreprise d'informatique, précise que les homosexuels sont plus nombreux qu'on ne le pense. Certains affirment leur orientation sexuelle, mais «ceux qui veulent vivre dans la discrétion sont majoritaires. Ils s'affichent avec des femmes juste pour ne pas attirer de soupçons sur eux».

Evariste, lui, a la trentaine.



Employé dans une association, il est grand, costaud, barbu, avec une voix rauque. Il tient à lever l'équivoque. «Etre homosexuel ne signifie pas forcément qu'on est efféminé. C'est vraiment une attirance que l'on ressent au fond de soi. Ni la brimade, ni la discrimination ou la prison ne peuvent changer ce sentiment». Evariste a aussi une fiancée qui ne se doute de rien. En deux ans, ils n'ont eu de rapports sexuels que deux fois. Il se réserve pour son compagnon homosexuel: un homme pourtant marié. «Mon compagnon a pris cette femme par rapport au contexte social. Sa famille l'a presque obligé à mettre cette fille chez lui. Ils ont des enfants. Mais c'est un peu comme pour satisfaire sa famille», dit-il. «Moi, si je me marie, ce sera également pour faire comme les autres», ajoute-t-il.

Phanuel a moins de problèmes, pour avoir déjà fait son coming out. Il a une petite amie, une hétérosexuelle, qui sait qu'il est homosexuel. «J'ai préféré le lui dire avant que l'entourage ne s'en charge. Elle m'a dit qu'elle n'est pas surprise car mes manières avaient déjà éveillé des soupçons en elle. Elle m'a accepté comme je suis», dit-il. A la question de savoir pourquoi cette fille accepte de

confier Phanuel. A la question de savoir quelle différence il y a entre un rapport sexuel avec un homme et celui avec une femme, il explique: «Je me sens à l'aise quand je suis avec un homme et je ressens mon plaisir naturel. Avec la femme, c'est juste pour satisfaire son désir à elle. Moi, ça ne me donne pas grand-chose. Je bande, je jouis, mais dans la tête, ça ne me dit rien». Pour Dan, dans un rapport sexuel, «l'homme travaille énormément. Il doit tout faire pour satisfaire la femme. Or, le rapport homosexuel est gagnant-gagnant. Les deux partenaires cherchent à se faire plaisir. La fellation est mutuelle, les bouffées sont mutuelles. Il n'y a pas de tabous et l'acte sexuel ne se résume pas à la pénétration».

La dépénalisation de l'homosexualité

Les homosexuels rencontrés à Lomé rêvent tous d'une chose: «la dépénalisation de l'homosexualité». En attendant que la loi change, les homosexuels trouvent du réconfort dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui leur permettent de se rencontrer plus facilement. «Dans les années antérieures, c'était un peu difficile de rencontrer un homosexuel. Il fallait partir à la chasse à l'homme, ce n'était pas évident. Mais aujourd'hui, il y a des sites internet de rencontres pour les Msm (men have sex with men), c'est-à-dire les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes. C'est vraiment plus facile», se réjouit Evariste.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°127 DE LOTO KADOO DU 27 MAI 2011

Ce vendredi 03 Juin 2011, nous assistons au tirage N°128 de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage, des fidèles parieurs ont eu le bonheur de gagner beaucoup de lots intermédiaires et des gros lots dans tout le pays.

A **TABLIGBO**, un parieur remporte la somme de **750.000F CFA** après avoir misé 300F CFA auprès de l'opérateur **3948**.

Avec 200F, achetez votre ticket à trois chances de la Tranche Commune Entente 2011! Grattez et si vous découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant! Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA!

Ce n'est pas tout! Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez:

-500.000F CFA

-Un voyage par avion et un séjour dans un pays du Conseil de l'Entente

-Des supers gros lots allant de 1.000.000F CFA à 5.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°128 de Loto Kadoo du Vendredi 03 Juin 2011

Numéro de base

07

75

73

37

87

Numéros bonus

89

67

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 538 de Lotto Diamant du lundi 06 Juin 2011

Numéro de base

**

**

**

**

**

Journée mondiale de l'environnement

Mettre la nature à notre service

Les forêts couvrent un tiers de la surface terrestre de la terre. Splendides sources d'inspiration, les forêts sont les écosystèmes les plus biologiquement diversifiés sur la surface terrestre et abritent plus de la moitié des espèces terrestres d'animaux, de plantes et d'insectes. Les forêts fournissent également des abris, des emplois, une sécurité et une identité culturelle à de nombreuses populations qui en sont tributaires. Elles sont les poumons verts de la planète, indispensables à la survie de ses sept milliards d'habitants.

Pendant la journée mondiale de l'environnement 2011 (avec pour thème, les forêts : la nature à vos services), il faut souligner que malgré tous les avantages écologiques, économiques, sociaux et sanitaires inestimables qu'elles nous apportent, elles sont

détruites.

La déforestation mondiale se poursuit à un rythme alarmant. Chaque année 13 millions d'hectares de forêts sont détruits, soit l'équivalent de la superficie du Portugal.

Les placements à court terme en vue de produire des bénéfices immédiats (par exemple l'exploitation forestière) sont grandement responsables de ces pertes. Les personnes qui dépendent des forêts pour leurs moyens de subsistances luttent pour survivre. Beaucoup d'espèces précieuses sont menacées d'extinction. La biodiversité disparaît peu à peu. Or, les économistes du monde entier ont prouvé qu'en n'intégrant pas la valeur financée des forêts dans leurs budgets, les pays et les entreprises payeront un prix

élevé.

La conservation et l'expansion des forêts doivent être reconnues comme des priorités et comme des opportunités d'affaires. Un investissement de 30 milliards de dollars dans la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts pourrait engendrer un rendement de 2,5 billions de dollars.

En outre, des investissements ciblés dans le secteur forestier pourrait générer jusqu'à 10 millions de nouveaux emplois dans le monde entier. De nombreux dirigeants entendent déjà le fort potentiel des énergies renouvelables et des actifs prenant les ressources naturelles en compte, mais pour qu'une réelle transformation se produise, la conservation des forêts doit devenir une priorité politique universelle.